Registre mensuel
Rejets Chimiques du mois de
Septembre 2026

Centre Nucléaire de production d'Electricité EDF
CNPE EDF - CNPE du Bugey

Registre n°
EDF-BUG-2026-09-CHI-Men-00

SIGNATAIRES	NOM	DATE
Approbateur	[redacted]	
Responsable du site		

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Suivi des versions

Date	Indice version	Motif
22/09/2026 09:47	0	Version initiale

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

Observation(s) globale(s) au registre

Aucune observation à apporter au registre.

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

TABLE DES MATIERES

1. Objet du registre 5
2. Limites réglementaires 5
3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines 6
3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX 6
3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation 7
3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide 7
3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière 7
3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière 8
3.3.3 Traitement par UV 8
3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC 8
3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC 8
3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI 8
3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer 8
3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre 8
3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc 9
3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO 9
4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction 10
4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction 10
5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites 11
6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites 12
7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites 15

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

1. Objet du registre

Ce registre rassemble les données relatives aux rejets chimiques de EDF - CNPE du Bugey pour le mois de Septembre 2026.
Par ailleurs, certaines données des mois précédents, non disponibles au moment de la finalisation du registre, sont présentées avec la mention du mois correspondant aux périodes de prélèvements.

Ces résultats sont transmis aux Autorités de contrôle conformément :

A l'article 4.4.2 de l'Arrêté du 7 février 2012 modifié par l'Arrêté du 26 juin 2013 fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base (dit "Arrêté INB")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2013-DC-0360 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 16 juillet 2013 relative à la maitrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base (dite "Décision Environnement")

A l'article 5.1.1 de la décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de Sûreté Nucléaire du 06/04/2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance des réacteurs électronucléaires à eau sous pression (dite "Décision Modalités Parc")

2. Limites réglementaires

La surveillance des rejets chimiques de l'ensemble des installations du site doit satisfaire à l'ensemble des prescriptions des décisions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire

Décision n° 2017-DC-0588 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 6 avril 2017 relative aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau, de rejet d'effluents et de surveillance de l'environnement des réacteurs électronucléaires à eau sous pression

Décision n°2022-DC-0726 du 28 juin 2022 modifiant la décision n°2014-DC-0442 de l'Autorité de sûreté fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvement et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°45, n°78, n°89 et n°173 exploitées par Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)

Décision n°2022-DC-0727 du 28 juin 2022 modifiant la décision n°2014-DC-0443 de l'Autorité de sûreté nucléaire fixant les limites de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n°45, n°78, n°89 et n°173 exploitées par Électricité de France – Société Anonyme (EDF-SA) dans la commune de Saint-Vulbas (département de l'Ain)

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3. Bilan des rejets chimiques liquides par origines

3.1 Bilan des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Acide borique	3,02E+01	9,63E+01	4,56E-02	3,650E+02	5,94E+03
Détergents	1,24E-01	4,04E-01	1,87E-04	1,526E+00	2,54E+01
Ethanolamine	/	4,45E-02	2,43E-05	5,209E-01	8,08E+00
Hydrazine	/	4,45E-03	2,43E-06	5,209E-02	7,39E-01
Phosphates	4,25E+00	1,14E+01	6,41E-03	5,117E+01	5,22E+02
Azote total	/	3,19E+01	2,17E-02	4,566E+02	3,24E+03

Commentaires :
RAS

3.1.1 Bilan différé des rejets chimiques issus des réservoirs T, S et EX

08/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
DCO	/	9,44E+00	2,51E-03	1,338E+02	9,04E+02
MES	/	7,12E+00	1,97E-03	1,010E+02	6,38E+02
Metaux totaux	/	2,48E-01	9,27E-05	3,479E+00	2,95E+01

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.2 Bilan des rejets chimiques issus de la station de déminéralisation

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Chlorures	/	1,79E+01	1,11E-02	1,585E+02	1,57E+03
Sodium	/	4,12E+02	2,47E-01	3,972E+03	3,83E+04
Sulfates	/	9,04E+02	5,69E-01	8,844E+03	8,72E+04
Ammonium	/	1,10E-01	6,23E-05	8,041E-01	9,15E+00

Commentaires :
RAS

3.3 Bilan des rejets chimiques issus du traitement biocide

3.3.1 Traitement par monochloramine des sites bord de rivière

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
AOX	/	0,00E+00	0,00E+00	0,000E+00	7,65E+01
CRT	/	5,83E+00	7,89E-03	2,534E+01	7,84E+02
Chlorures	/	9,55E+02	1,30E+00	1,969E+04	1,02E+05
Sodium	/	6,29E+02	8,58E-01	1,299E+04	6,81E+04
Ammonium	/	2,10E+01	/	3,611E+02	2,12E+03
Nitrates	/	7,86E+02	/	1,601E+04	8,03E+04
Nitrites	/	1,89E+01	/	2,305E+02	8,47E+02

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.3.2 Traitement par chloration massive des sites bord de rivière

Non concerné

3.3.3 Traitement par UV

Non concerné

3.3.4 Traitement par chloration continue de SEC

Non concerné

3.3.5 Traitement par chloration massive de SEC

Non concerné

3.3.6 Traitement par chloration massive de TRI

Non concerné

3.4 Bilan des rejets chimiques issus du traitement par électro-Chloration des sites bord de mer

Non concerné

3.5 Bilan des rejets chimiques issus du traitement antitartre

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
DCO	/	1,04E+03	1,44E+00	3,030E+04	2,63E+05
Polyacrylates	/	9,60E+02	1,33E+00	2,791E+04	2,42E+05
Sodium	/	1,10E+02	1,52E-01	3,190E+03	2,76E+04

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

3.6 Bilan des rejets de cuivre et de zinc

Non concerné

3.7 Bilan des rejets chimiques via SEO

09/2026		Bilan mensuel			Bilan Annuel
Emissaire	Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :

RAS

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

4. Bilan des rejets chimiques liquides réacteurs en déconstruction

09/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)

Commentaires :
Bilan des rejets chimiques du mois M calculé sur l'aliquote qui sera disponible au mois M+1

4.1 Bilan différé des rejets chimiques réacteurs en déconstruction

08/2026	Bilan mensuel				Bilan Annuel
Substances	Valeur Max Flux 2H (kg)	Valeur Max Flux 24H (kg)	Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Flux annuel (kg)
Metaux totaux	/	/	/	/	3,11E-02

Commentaires :
Aucun rejet chimique liquide au cours du mois d'aout 2026 pour BUGEY 1

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

5. Bilan des rejets chimiques issus des stations d'épuration et comparaison aux limites

09/2026		Bilan mensuel					
Emissaire	Substances	Flux 24H (kg)		Concentration en sortie de station (mg/L)		Rendement minimum (%)	
		Max	Limite	Max	Limite	Min	Limite

Commentaires :
La surveillance du bimestre 5 n'est pas encore disponible et sera saisie au mois d'octobre 2026

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

6. Bilan des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

09/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T et S	Acide borique	3,02E+01	5,00E+02	9,63E+01	2,10E+03	4,56E-02	3,00E+00	/	/	5,94E+03	2,30E+04
Ensemble réservoirs T et S	Détergents	1,24E-01	6,00E+01	4,04E-01	1,35E+02	1,87E-04	3,60E-01	/	/	2,54E+01	8,00E+03
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Azote total	/	/	3,19E+01	1,20E+02	2,17E-02	3,00E-01	/	/	3,24E+03	8,90E+03
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Hydrazine	/	/	4,45E-03	2,20E+00	2,43E-06	6,00E-03	/	/	7,39E-01	3,20E+01
Ensemble réservoirs T, S et Ex	Phosphates	4,25E+00	4,00E+01	1,14E+01	1,00E+02	6,41E-03	2,40E-01	/	/	5,22E+02	1,55E+03
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	AOX	/	/	0,00E+00	4,00E+01	0,00E+00	5,00E-02	/	/	7,65E+01	1,50E+03
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Ammonium	/	/	2,10E+01	1,00E+02	/	/	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Azote total	/	/	/	/	2,44E-01	3,60E-01	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	CRT	/	/	5,83E+00	1,20E+02	7,89E-03	1,40E-01	/	/	7,84E+02	1,30E+04

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

09/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Chlorures	/	/	9,55E+02	1,49E+03	1,30E+00	1,70E+00	/	/	1,02E+05	1,80E+05
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	DCO	/	/	1,04E+03	3,90E+03	1,44E+00	4,50E+00	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Nitrates	/	/	7,86E+02	1,37E+03	/	/	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Nitrites	/	/	1,89E+01	1,00E+02	/	/	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Polyacrylates	/	/	9,60E+02	3,00E+03	1,33E+00	3,50E+00	/	/	/	/
Ensemble des bassins aéroréfrigérants	Sodium	/	/	7,39E+02	1,48E+03	1,01E+00	1,70E+00	/	/	9,57E+04	3,80E+05
Ensemble réservoirs T, S, Ex, SEO, Station démin	Ethanolamine	/	/	4,45E-02	1,60E+01	2,43E-05	8,00E-02	/	/	8,08E+00	1,15E+03
Ensemble réservoirs A et fosses démin	Sodium	/	/	4,12E+02	8,20E+02	2,47E-01	1,80E+00	/	/	/	/

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

09/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs A et fosses démin	Sulfates	/	/	9,04E+02	3,00E+03	5,69E-01	8,90E+00	/	/	/	/
Ensemble fosses démin	Chlorures	/	/	1,79E+01	1,50E+02	1,11E-02	1,10E-01	/	/	/	/

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF

7.Bilan différé des rejets chimiques par origines et comparaison aux valeurs limites

08/2026		Flux 2H		Flux 24H		Concentration maximale ajoutée dans l'émissaire de rejet		Mensuel		Annuel	
Origines	Substances	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (kg)	Limites (kg)	Valeur Max (mg/L)	Limites (mg/L)	Flux mensuel (kg)	Limites (kg)	Flux annuel (kg)	Limites (kg)
Ensemble réservoirs T, S et Ex	DCO	/	/	9,44E+00	4,50E+02	2,51E-03	7,90E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs T, S et Ex	MES	/	/	7,12E+00	1,20E+02	1,97E-03	2,50E-01	/	/	/	/
Ensemble réservoirs A, T, S et Ex	Metaux totaux	/	/	/	/	9,27E-05	6,00E-03	3,479E+00	2,40E+01	2,95E+01	1,40E+02

Commentaires :
RAS

Privé	Public (C=0)	Interne (C=1)	Restreint (C=2)	Confidentiel (C=3)
	X			

Ce document et les données qu'il contient sont la propriété d'EDF. Toute utilisation ou reproduction même partielle de ces données est interdite sauf accord préalable d'EDF